

### 3. Les actions pour 2007-2008 :

- L'envoi de livres par le Club Bénin :
  - Afin d'éviter des frais financiers trop élevés pour sortir les livres du port de Cotonou, il est décidé de rechercher différentes solutions institutionnelles (consulat du Bénin à Marseille), privées (contacts fiables avec des transitaires) ou associatif (partenaires implantés au Bénin).
  - L'assemblée générale décide de renoncer provisoirement à d'autres projets d'envoi de livres par conteneur face aux obstacles administratifs et techniques.
  
- Organisation de l'exposition ATP :
  - Le groupe qui a pris en charge la conception des panneaux présente un bilan.
  - Monique BONNET et Christine BONAFE prendront en charge l'atelier d'écriture, Maryvonne BOUDIER se charge de l'atelier d'arts plastiques (en particulier production de masques ou d'animaux à partir d'objets de récupération).
  
- Participation financière de MANIOC à l'accueil d'une délégation du lycée Mathieu Bouké au lycée Jean Moulin au printemps 2008 : le principe est adopté à condition que le budget de MANIOC le permette.
  
- Réflexion collective sur :
  - Les actions prévues : repas africain sur réservation, journée « Rencontre avec l'Afrique » tournée vers le public scolaire avec des ateliers (arts plastiques (Maryvonne), contes (Fernand), etc.), Gilda propose d'organiser un concert à Fréjus qui permettra à la fois de financer l'association et de faire connaître le Bénin par une exposition.
  - Aider le lycée Mathieu Bouké à organiser une exposition. Catherine discutera avec les membres du club Draguignan-Bénin de Parakou d'un projet centré sur la Dracénie (autour des productions locales traditionnelles et des pratiques culturelles spécifiques).
  - Geneviève présente le bilan de son stage au Bénin avec l'association « 100-Traider » : actions sur l'environnement et le rapport à la nature. Un texte explicatifs sera proposé sur le site.

L'assemblée générale se termine à 12 heures.

Pour MANIOC, Koch Mathilde et Ramondetti Marie-José

## Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> Juillet 2007

Treize membres sont présents : ARDIMANNI Gilda, MARTINEZ Olivier, KOCH Mathilde, MORESCHI Geneviève, PETIT Catherine, ALONZO Danielle, CARO Alain, CARO Solenne, COMMUNAL Annie-Claude, BOUDIER Maryvonne, BONNET Monique, BONAFE Christine, RAMONDETTI Marie-José. Le quorum est atteint.

Sont représentés : LIONS Marielle, CHARLES-DOMINE Julie, BAILLY Sandrine, TELLENE Géraldine, GO Henri, DE LA CRUZ Daniel, AYROLES Vivien, YSERN Camille, TAFURI Cédric, COLLOMBAT Marité, DE LA CRUZ Annick, RAMONDETTI Gabrielle, FANTINI Colette, MIASSI Giovanni, COFFE Tidjani, SEGLA Comlan, Jean PETIT, AYROLLES Mireille, IROIR Michel, RAMONDETTI Eléonore, RAMONDETTI Quentin, Monsieur YSERN, Madame YSERN, GABION Anne, CUILLIERE Florence, DAHAN Stéphanie, VALENTE François, TOPANDE Alexandra, RAMONDETTI Florent, ABOUBAKAR Fadel, BOUHOUNTO Barnabé, AGUEH Hyacinthe, BISSALOUÉ Sylvie, LEBEGUE Gilbert, LEBEGUE Marcelle, CUILLIERE Florence, LAWSON Gervais.  
L'assemblée débute à 10 heures.

### **Préambule :**

Vote sur la modification des statuts : l'article 11 est modifié.

Article 11 modifié : L'Assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit une fois par an. 15 jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du comité directeur, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Pour la validité des délibérations, la présence **ou la représentation** du quart des membres est nécessaire. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée, à six jours au moins d'intervalle, qui délibère, quel que soit le nombre des membres présents. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement, si nécessaire, au scrutin secret, des membres du conseil sortant.

Votes :- Pour : 50

- Contre : 0

- Abstention : 0

### **1. Vote sur le rapport d'activité 2006-2007**

Marie-José RAMONDETTI présente la synthèse des actions de l'année, le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

### **2. Vote sur le rapport financier 2006-2007**

Catherine PETIT présente le rapport financier de l'année qui est voté à l'unanimité.